



# LE CHANTIER DE NOTRE PAROISSE



**Le sanctuaire Saint-Roch de Montpellier**, de style néo-gothique, fut construit entre 1860 et 1867.

Il est dédié à Saint Roch, seul saint très populaire originaire de Montpellier.

C'est une étape importante **sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle**.

Il existe un important gîte rénové, où sont recensées près de mille nuitées de pèlerins par an.

Dans le sanctuaire on accueille plus de cinq cents visites par jour en été.

Les pèlerins viennent du monde entier.

Il est donc important que ce lieu de rayonnement de notre ville puisse offrir des conditions d'accueil de qualité.

**L'installation d'une nouvelle sonorisation, le remplacement de la table de mixage et la pose d'un système de vidéo-projection sont nécessaires.**

**Nous avons besoin du soutien de chacun d'entre vous pour que cette nouvelle installation voit le jour.**

**Le coût total s'élève à 8 172€.**

Nous comptons sur votre participation pour nous aider à financer ces travaux qui permettent de continuer d'accueillir les pèlerins, les visiteurs, et les paroissiens, dans les meilleures conditions.

**Pour soutenir ce chantier, renvoyez votre don accompagné du bon de soutien ci-dessous à  
Maison diocésaine - Service Dons Chantiers - 31ter Avenue St Lazare - CS 82 137 - 34060 Montpellier cedex 2**



## BON DE SOUTIEN



*pour donner, scannez-moi !*

CH-VIDEOSONOST ROCHCATH

### MON DON :

- Je fais un don par carte bancaire sur le site :  
[chantiers.montpellier.catholique.fr](http://chantiers.montpellier.catholique.fr)
- Je fais un don par chèque d'un montant de :  
 20 €  100 €  300 €  Autre.....€
- à l'ordre de **AD34 – Chantier Vidéo Sono St Roch - Cathédrale**

### MON REÇU FISCAL :

- Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par mail :  
.....
- Sinon je le recevrai par courrier

### MES COORDONNÉES

Nom .....

Prénom .....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Ma Paroisse .....

N° de téléphone : .....

Mon adresse email (en majuscule) :  
.....

Année de naissance : .....

- Je souhaite recevoir de la documentation concernant les legs, donations et assurances-vie.
- Je souhaite recevoir les actualités du diocèse de Montpellier

## Fiscalité

**Une raison de donner davantage**  
66% de de votre don est déductible de votre  
impôt sur le revenu.

(dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).